

Séjour à Grenade

Du vendredi 29 septembre au lundi 2 octobre 2023

Avec Patrimoine Environnement

Vendredi 29 septembre : Paris – Malaga – Grenade

Accueil à l'aéroport de Paris puis envol pour Malaga par le vol AF1728 – 13h25 / 16h00 – Horaires sous réserve de modifications de la part de la compagnie aérienne.

Route pour **Grenade**. (130 km – 2h00)

Installation à l'hôtel.

Dîner et nuit.

1

Samedi 30 septembre : Grenade

S'élevant au-dessus des Cyprès et des ormes, les imposants murs rouges de **l'Alhambra** abritent l'un des plus magnifiques sites d'Europe, inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco. Cet ensemble de palais, somptueusement décorés, et de jardins irrigués a inspiré de multiples légendes.

Le **palais central** est le plus bel édifice de l'Alhambra. Bien qu'érigé à une période tardive de l'ère musulmane, alors que le déclin de l'empire était bien avancé (et que les architectes avaient remplacé la pierre par de la brique, moins onéreuse), ce palais est l'une des plus impressionnantes constructions mauresques d'Europe et l'exemple le plus raffiné qui nous soit parvenu de l'art et de l'architecture nasrides. Ses pièces et ses patios aux proportions parfaites mêlent harmonieusement espace, lumière, eau et verdure.



De l'arabe, *yannat-al-arif* ou « *jardin de l'architecte* » le **Generalife** est un agréable ensemble d'allées, de patios, de bassins, d'arbres vénérables.

Déjeuner.

Accompagnée de votre guide, promenade dans le **quartier de l'Albaicin** où vous pourrez apprécier l'architecture extérieure de **l'église de Sainte Anne**, la **colegiata del Salvador** ou encore **El Banuelo**, ces bains arabes du XI^e siècle et du **palacio de Dar-al-Horra**, Alhambra miniature au charme fané, qui fut la demeure de la mère de Boadbil, le dernier roi de Grenade.

Visite extérieure de la première **mosquée de l'Albaicin**, construite depuis 500 ans et inaugurée en 2003.

La journée s'achèvera par une promenade dans le **quartier gitan de Sacromonte**, les gitans s'y installèrent après la Reconquête du XV^e siècle. De nos jours, certaines grottes sont encore habitées par des gitans. Retour à pied à l'hôtel.

Dîner libre. Nuit à l'hôtel.



Hasamelis
Aux sources du voyage

20 rue Poissonnière – 75002 PARIS (sur rendez-vous)

Tél : 06.95.25.71.68

Inicolas@hasamelis.fr

Société à responsabilité limitée unipersonnelle

RCS Paris 792 268 922

Dimanche 1^{er} octobre : Grenade

Transfert à la Chartreuse et au monastère San Jeronimo en autocar. Le reste de la journée se fera sous forme de visites pédestres.

La journée commencera par la découverte de la **chartreuse**, qui fut édifée entre le XVI^e et le XVIII^e siècle par les moines chartreux eux-mêmes. Le contraste est grand entre son imposant extérieur en pierre ocre, presque austère, et le fastueux intérieur baroque de son église. Le monastère abrite plusieurs représentations de saint Bruno, fondateur de l'ordre des chartreux.



2

Continuation par la visite du **monastère San Jeronimo**. Datant du XVI^e siècle, il est l'un des édifices catholiques les plus spectaculaires de Grenade. On peut également admirer l'intérieur de son église, dont l'intégralité a été peinte. Gonzalo Fernandez de Cordoba, chef militaire des Rois Catholiques surnommé El Gran Capitan, y est inhumé et des statues le représentant avec son épouse encadrent l'immense retable doré qui s'élève sur huit niveaux.

Déjeuner.

Attenante à la cathédrale, la **chapelle royale** fait partie des édifices représentant l'autorité catholique de Grenade. Dernière demeure de Ferdinand et d'Isabelle, commanditée par la reine elle-même ; elle illustre la vanité des monarques : on retrouve leurs initiales jusque sur le toit. L'édifice, de style isabelin, n'ayant été achevé qu'en 1521, plusieurs années après leur mort, ils furent inhumés au Convento de San Francisco.



L'immense **cathédrale** était une autre commande d'Isabelle, mais sa construction ne débuta qu'après sa mort et ne s'acheva pas avant 1704. L'extérieur baroque, fut dessiné par Alonso Cano au XVII^e siècle, tandis que l'intérieur, de style Renaissance, le fut par l'espagnol Diego de Siloé.

Enfin, promenade dans l'**Alcaiceria**, fidèle réplique du vieux marché arabe qui existait avant l'incendie de 1843.

Dîner.

Nuit à Grenade.

Lundi 2 octobre : Grenade – Malaga – Paris

Route pour **Malaga**. (130 km – 1h50)

Promenade dans la ville natale de Picasso puis visite du **musée** qui lui est dédié. Situé dans un somptueux palais du XVI^e siècle, le musée Picasso présente des œuvres du début des années 1920 à ceux des années 1970, du simple croquis à la peinture achevée, en passant par les essais de l'artiste à la céramique, à la sculpture ou encore à la gravure.

Déjeuner.

Transfert à l'aéroport de Malaga puis envol pour Paris par le vol AF1729 – 16h50 / 19h25 – Horaires sous réserve de modifications de la part de la compagnie aérienne.



3

CONDITIONS PARTICULIÈRES DE VENTE

Prix par personne :

1.170 € pour un groupe à partir de 25 participants.

1.190 € pour un groupe à partir de 20 à 24 participants.

1.270 € pour un groupe de 15 à 19 participants.

Supplément chambre individuelle : **270 €** (en nombre limité).

Ces prix ont été calculés sur la base des conditions économiques connues au 4 janvier 2023. Les prix sont révisables jusqu'à 1 mois du départ en cas de modification des tarifs par les prestataires (augmentation des taxes des hôteliers, modification des tarifs aériens, etc).

4

Ce prix comprend :

- L'assistance à l'aéroport de Paris le jour du départ.
- Les vols Paris / Malaga aller-retour sur vols réguliers de la compagnie Air France en classe économique.
- Les taxes d'aéroport et autres taxes aériennes (43 euros au 23 décembre 2022).
- L'autocar de grand tourisme pour tout le circuit sauf l'après-midi du 1^{er} octobre.
- L'hébergement en chambre double en hôtel 4* normes locales :
 - [Vincci Albaycin](#) à Grenade (ou similaire)
- La pension complète du dîner du 29 septembre au déjeuner du 2 octobre sauf le dîner du 30 septembre. Eau & café compris pour les déjeuners.
- Les services de guides locaux francophones pendant toute la durée du circuit.
- Toutes les visites et excursions au programme.
- Les entrées dans les sites, musées et monuments au programme.
- L'assurance de voyage assistance/rapatriement.
- Un carnet de voyage.

Ce prix ne comprend pas :

- L'assurance annulation / bagages / interruption de séjour : 40 € par personne. (Contrat envoyé par mail sur demande **incluant une clause covid-19 en cas de test positif dans les 30 jours précédant le départ**).
- L'autocar l'après-midi du 1^{er} octobre.
- Les boissons autres que celles mentionnées ci-dessus.
- Le dîner du 30 septembre.
- Une proposition de spectacle de flamenco vous sera faite environ 2 mois avant le départ.
- Le port des bagages.
- Les pourboires d'usage (guide et chauffeurs).
- Tout ce qui n'est pas mentionné dans « Ce prix comprend ».



Païement :

1^{er} acompte de 500 € par personne à la confirmation.

Solde 1 mois avant le départ.

Le païement peut se faire par chèque à l'ordre d'Hasamélis Voyages, par virement bancaire ou par carte bancaire.

Documents :

Carte d'identité ou passeport valide pour les personnes de nationalité française. Les cartes nationales d'identité délivrées à des majeurs entre le 1er janvier 2004 et le 31 décembre 2013 seront encore valables 5 ans après la date de fin de validité indiquée au verso, mais aucune modification matérielle de la carte plastifiée n'en attestera.

De façon à éviter tout désagrément pendant votre voyage, il vous est fortement recommandé de privilégier l'utilisation d'un passeport valide à celle d'une CNI portant une date de fin de validité dépassée, même si elle est considérée par les autorités françaises comme étant toujours en cours de validité.

Pour plus d'informations : <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays-destination/espagne/#entree>

Ces informations sont susceptibles d'être modifiées à tout moment.



Actuellement, les délais d'obtention des passeports sont très longs et les rendez-vous rares. Vérifiez dès à présent si votre passeport remplit les conditions nécessaires à l'entrée dans votre pays de destination et faites les démarches au plus vite si nécessaire.

Un site vient d'être mis en place pour vous permettre de trouver un rendez-vous près de chez vous dans les meilleurs délais : <https://rendezvouspasseport.ants.gouv.fr/>

Personnes à mobilité réduite

Ce programme est non-adapté aux personnes à mobilité réduite.

Cession de contrat :

Si vous ne pouvez pas partir, vous pouvez vous faire remplacer par une personne de votre choix, à condition qu'elle remplisse les mêmes conditions que vous (type de chambre notamment). Vous devez nous en informer, par écrit, au plus tard 7 jours avant le départ. Cette cession entraîne des frais de dossier de 90 € par personne auxquels s'ajoutent d'éventuels frais demandés par la compagnie aérienne pour le changement de nom ou la réémission du billet le cas échéant, ainsi que les frais de visa s'il y a lieu. La cession du contrat est soumise à l'obtention des documents de voyage dans les délais (visa notamment).

Annulation :

Toute annulation doit être notifiée à l'agence dans les plus brefs délais par écrit (courrier ou e-mail).

En cas d'annulation et qu'elle qu'en soit la date, des frais de dossier de 90 € par personne sont retenus par l'agence. Ces frais ne sont pas remboursés par l'assurance.

En fonction de la date de votre annulation, le barème de frais ci-dessous est appliqué :

- Au-delà de 45 jours avant le départ : 90 € (frais de dossier).
- Entre 45 et 31 jours avant le départ : 25 % du prix du voyage.
- Entre 30 et 16 jours avant le départ : 50 % du prix du voyage.
- Entre 15 et 6 jours avant le départ : 75 % du prix du voyage.
- Moins de 6 jours avant le départ : 100 % du prix du voyage.



Ces frais (à l'exception des frais de dossier de 90 €, des éventuels frais de visa et du coût de l'assurance) sont remboursés par l'assurance, si vous y avez souscrit, selon ses propres conditions (franchise, motif d'annulation, etc.).

Modification éventuelle de programme

Pour des raisons de sécurité ou tout autre cas de force majeure, événements extérieurs politiques, climatiques, manifestations culturelles, retards d'avion, grèves, etc., nous pouvons être amenés à modifier nos programmes sans que notre responsabilité ne soit engagée. Si des prestations venaient à être supprimées, elles seraient soit remplacées soit remboursées.

Accompagnement culturel

Lorsque le nom d'un conférencier ou guide culturel est mentionné dans le programme, celui-ci n'a pas de valeur contractuelle. Si celui-ci venait à être indisponible, une solution de remplacement serait trouvée et cela ne donnerait lieu à aucun motif d'annulation ou de dédommagement.

Chambres individuelles

Les chambres pour personnes seules sont parfois moins confortables, plus petites et moins bien situées que les chambres doubles, ce malgré le supplément demandé. Elles sont, de plus, en nombre limité.

Protection de vos données personnelles :

Vos données personnelles font l'objet d'un traitement informatique destiné à notre service client, responsable du traitement, et sont conservées le temps nécessaire à notre relation client. Ces informations sont traitées principalement pour communiquer avec vous par voie postale (envoi de brochures notamment) ou numérique (newsletter), créer et gérer votre compte, assurer le suivi de vos demandes, personnaliser vos services et réaliser des statistiques. Lorsque vous êtes abonnés à nos brochures et newsletters, vous avez la possibilité de modifier vos abonnements à tout moment pour ne plus recevoir nos communications postales et/ou numériques, en contactant le service clients. Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, modifiée le 20 juin 2019, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de vos données. Pour nous contacter : Hasamélis Voyages – contact@hasamelis.fr.

Garant et assureur :

Garant : APST – 15 rue Carnot – 75017 PARIS – info@apst.travel

Responsabilité Civile Professionnelle : HISCOX – 19 rue Louis le Grand – 75002 PARIS sous le n° HA RCPAPST/184/581.

La combinaison de voyage qui vous est proposée est un forfait au sens de la directive (UE) 2015/2302 et de l'article L.211-2 II du code du tourisme.

Vous bénéficierez donc de tous les droits octroyés par l'Union européenne applicables aux forfaits, tels que transposés dans le code du tourisme. L'entreprise Hasamélis Voyages sera entièrement responsable de la bonne exécution du forfait dans son ensemble.

En outre, comme l'exige la loi, l'entreprise Hasamélis Voyages dispose d'une protection afin de rembourser vos paiements et, si le transport est compris dans le forfait, d'assurer votre rapatriement au cas où elle deviendrait insolvable.

Pour plus d'informations sur les droits essentiels au titre de la directive (UE) 2015/2302 : <https://www.hasamelis.fr/conditions-generales-vente/>

En cas de litige, après avoir saisi le service après-vente et à défaut de réponse satisfaisante ou en l'absence de réponse dans un délai de 60 jours, le client peut saisir le médiateur du tourisme et du voyage dont les coordonnées et modalités de saisine sont disponibles sur son site : www.mtv.travel